

Amherst, le 15 octobre 2019

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Amherst tenue le 15^e jour du mois d'octobre 2019, à laquelle sont présents, la mairesse suppléante, madame la conseillère Caroline Champoux et les conseillers :

Jean Bourassa
Robert Cardinal

Daniel Lampron
Robert Laperrière

Formant tous quorum sous la présidence de la mairesse suppléante

Monsieur le maire Jean-Guy Galipeau et monsieur le conseiller Yves Duval sont absents et leur absence est motivée

Monsieur Marc St-Pierre, directeur général et monsieur Martin Léger, directeur général adjoint sont aussi présents.

La mairesse suppléante soumet à messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
Assemblée ordinaire du 15 octobre 2019

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Ratification de l'ordre du jour**
- 3. Ratification de la séance ordinaire du 9 septembre**
Résolutions numéros 170.09.2019 à 194.09.2019 inclusivement pour la séance ordinaire du 9 septembre 2019
- 4. Ratification des déboursés pour le mois de septembre 2019**
 - 4.1. Déboursés du 01-09-2019 au 30-09-2019 pour un montant total de 182 611.14 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 46 747.14 \$
- 5. Correspondance**
- 6. Administration générale**
 - 6.1. Protocole d'entente de prêt à Actions St-Rémi – Autorisation de signature
 - 6.2. Échéance pour le paiement des taxes municipales
 - 6.3. Comité santé sécurité – Nomination des membres
 - 6.4. Modification à la résolution 156.08.2019 – Affectation budgétaire
 - 6.5. Autorisation de demande de marge de crédit
 - 6.6. Achat de jeu d'eau - Demande d'aide à la Fondation Tremblant
 - 6.7. Projet culturel - Demande d'aide à la Fondation Tremblant
 - 6.8. Ressource partagée en loisirs - Demande d'aide à la Fondation Tremblant
 - 6.9. Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique
- 7. Sécurité publique**
 - 7.1. Dépôt bilan mensuel des Premiers répondants septembre 2019

- 7.2 Approbation du budget 2020 de la RINOL
- 7.3 Approbation du programme triennal d'immobilisation 2020-2022 de la RINOL

8. Travaux publics

- 8.1 Achat d'un pilon compacteur (jumping jack) – Autorisation de déboursé
- 8.2 Fonds de carrière – 20 000 \$

9. Hygiène du milieu et environnement

- 9.1 Bulletin cumulatif écocentre – Septembre 2019

10. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 10.1 Dépôt rapport Martin Léger
- 10.2 Inspecteur adjoint – entente contractuel
- 10.3 Remboursement des frais d'analyse – Association du lac Rognon
- 10.4 Programme de vente spécifique par la MRC des Laurentides – Terrain public intramunicipal (TPI) lot 4 614 832

11. Loisirs et culture

- 11.1 Salon du livre - Participation

12. Histoire et patrimoine

- 12.1 Comité patrimoine – Nomination des membres
- 12.2 Mandat en muséologie

13- Affaire(s) nouvelle(s)

14- Période de questions

15- Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 RÉS 195.10.2019 RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé, en ajoutant le point suivant :

7.4 Modifications au Plan de sécurité civile

Et en retirant le point suivant :

9.1 Bulletin cumulatif écocentre – Septembre 2019

Adoptée à la majorité

3 RÉS 196.10.2019 RATIFICATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Cardinal

QUE le directeur général soit exempté de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 septembre 2019, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 72 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019, résolutions numéros 170.09.2019 à 194.09.2019 inclusivement soient adoptés tel que rédigé.

Adoptée à la majorité

4 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019

4.1 RÉS 197.10.2019 DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil ratifie les déboursés du 01-09-2019 au 30-09-2019 pour un montant total de 182 611.14 \$ ainsi que les salaires du personnel et la rémunération du conseil pour un montant 46 747.14 \$.

Adoptée à la majorité

5 CORRESPONDANCES

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**6.1 RÉS 198.10.2019 PROTOCOLE D'ENTENTE DE PRÊT À ACTIONS ST-RÉMI –
AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT la résolution 227-16 par laquelle le conseil adoptait le *Programme d'aide financière aux OSBL voués à la revitalisation des villages* ;

CONSIDÉRANT la demande déposée par Actions St-Rémi afin de bénéficier du *Programme d'aide financière aux OSBL voués à la revitalisation des villages* ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Cardinal

QUE le conseil prenne acte de la demande déposée par Actions St-Rémi et consent, conformément au *Programme d'aide financière aux OSBL voués à la revitalisation des villages*, à octroyer à l'organisme un prêt au montant de 25 000.00 \$ remboursable en versements égaux sur une période de dix (10) ans sans intérêt ;

QUE monsieur Marc St-Pierre, directeur général, soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité d'Amherst le protocole d'entente de financement à intervenir avec Actions St-Rémi.

QUE ce montant soit imputé au surplus affecté relatif au développement économique.

Adoptée à la majorité

**6.2 RÉS 199.10.2019 ÉCHÉANCES POUR LE PAIEMENT DES TAXES
MUNICIPALES**

CONSIDÉRANT que le nombre actuel de six (6) échéances pour le paiement des taxes municipales;

CONSIDÉRANT l'impact sur la charge de travail au niveau de la perception des taxes imputable au nombre d'échéances de paiement des taxes municipales;

CONSIDÉRANT que le nombre d'échéances a un impact sur les liquidités disponibles;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Marc St-Pierre, directeur général de réduire le nombre d'échéances pour le paiement des taxes municipales de six (6) à quatre (4) échéances;

CONSIDÉRANT d'autre part le portrait économique des ménages habitants la municipalité d'Amherst ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil remette la décision de maintenir, ou de réduire le nombre d'échéances de paiements des taxes municipales à une prochaine assemblée du conseil.

Adoptée à l'unanimité

6.3 **RÉS 200.10.2019** **COMITÉ SANTÉ SÉCURITÉ – NOMINATION DES MEMBRES**

CONSIDÉRANT que, suite au départ d'employés de différents services le Comité santé sécurité n'a plus quorum;

CONSIDÉRANT l'importance d'un tel comité pour promouvoir la santé et la sécurité des employés de la municipalité d'Amherst;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir la composition du Comité santé sécurité ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil nomme les personnes suivantes au Comité santé sécurité :

- Monsieur Martin Léger (administration);
- Monsieur Robert Bisson (col blanc);
- Monsieur Martin Villeneuve (col bleu)
- Monsieur Yves Duval ou son substitut (conseiller)
- Monsieur Jean Bourassa (conseiller)

QUE monsieur Martin Léger, directeur général adjoint soit requis de donner suite dans ce dossier.

Adoptée à la majorité

6.4 **RÉS 201.10.2019** **MODIFICATION À LA RÉSOLUTION 156.08.209 – AFFECTATION BUDGÉTAIRE**

CONSIDÉRANT la résolution 156.08.2019 par laquelle le conseil autorisait l'achat de ponceaux pour un montant de 18 356.00 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier l'affectation budgétaire de cette dépense;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Cardinal

QUE la résolution 156.08.2019 qui se lit comme suit :

RÉS 156.08.2019 ACHAT DE PONCEAUX – OCTROI DE MANDAT

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation TP2019-06 pour la fourniture de ponceaux;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été déposée par Rona Forget Mont-Tremblant au montant de 18 356.00 \$ avant taxes;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil accepte la soumission numéro 50568 de Rona Forget pour la fourniture de 34 ponceaux de 450mm et 24 ponceaux de 600mm au montant de 18 356.00 \$ avant taxes;

QUE monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques soit requis de donner suite dans ce dossier.

Que l'achat de ces ponceaux soit affecté au fond de roulement et remboursé sur une période de trois (3) ans.

Soit modifiée en précisant, au dernier paragraphe que l'achat des ponceaux soit affecté au surplus non affecté et non au fonds de roulement.

Adoptée à la majorité

6.5 RÉS 202.10.2019 AUTORISATION DE DEMANDE DE MARGE DE CRÉDIT

CONSIDÉRANT que les changements climatiques impliquent parfois des travaux plus importants que prévu au budget tel qu'inondation printanière, chutes de neige plus importantes et plus fréquentes, pluies et verglas;

CONSIDÉRANT d'autre part la croissance de la municipalité et les projets imprévus survenant en cours d'année;

CONSIDÉRANT que ces travaux ont un impact majeur sur les liquidités disponibles;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Marc St-Pierre, directeur général;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil autorise monsieur Marc St-Pierre, directeur général, à faire une demande de marge de crédit de 225 000.00 \$ auprès de la Caisse Desjardins de Mont-Tremblant et à signer tous les documents requis dans ce dossier.

Adoptée à la majorité

6.6 RÉS 203.10.2019 ACHAT DE JEU D'EAU – DEMANDE D'AIDE À LA FONDATION TREMBLANT

CONSIDÉRANT l'installation de jeux d'eau prévue au Programme triennal d'immobilisation;

CONSIDÉRANT le coût de cette infrastructure;

CONSIDÉRANT la possibilité d'obtenir une aide financière de la Fondation Tremblant pour ce projet;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Cardinal

QUE le conseil autorise monsieur Marc St-Pierre, directeur général à déposer au nom de la municipalité d'Amherst une demande d'aide financière à La Fondation Tremblant pour l'achat et l'installation de jeu d'eau et à signer tous les documents inhérents à cette demande.

Adoptée à la majorité

6.7 **RÉS 204.10.2019** **PROJET CULTUREL – DEMANDE D’AIDE À LA FONDATION TREMBLANT**

CONSIDÉRANT le projet de Centre d’interprétation du territoire d’Amherst;

CONSIDÉRANT qu’il s’agit d’un projet éducatif à portée régionale;

CONSIDÉRANT la possibilité d’obtenir une aide financière de la Fondation Tremblant pour ce projet;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil autorise monsieur Marc St-Pierre, directeur général à déposer au nom de la municipalité d’Amherst une demande d’aide financière à La Fondation Tremblant pour le projet de Centre d’interprétation du territoire d’Amherst et à signer tous les documents inhérents à cette demande.

Adoptée à la majorité

6.8 **RÉS 205.10.2019** **RESSOURCE PARTAGÉE EN LOISIRS – DEMANDE D’AIDE CONJOINTE À LA FONDATION TREMBLANT**

CONSIDÉRANT le départ de la ressource partagée en loisirs prévu au 20 décembre 2019;

CONSIDÉRANT le besoin pour la municipalité d’Amherst de bénéficier d’une ressource en loisirs à temps partiel;

CONSIDÉRANT l’intérêt manifesté par la municipalité d’Arundel et la municipalité de Lac-des-Plages de partager avec la municipalité d’Amherst une ressource en loisirs;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

Que le conseil entérine le dépôt d’une demande d’aide financière auprès de la Fondation Tremblant pour l’embauche d’une ressource en loisirs partagée avec les municipalités d’Arundel et de Lac-des-Plages et autorise monsieur Marc St-Pierre, directeur général à signer tout document en lien avec cette demande.

Adoptée à la majorité

6.9 **RÉS 206.10.2019** **DÉCLARATION CITOYENNE UNIVERSELLE D’URGENCE CLIMATIQUE**

CONSIDÉRANT les récentes conclusions du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC) qui constatent l’urgence de réduire les émissions et de déployer des mesures d’adaptation;

CONSIDÉRANT que le conseil de sécurité de l’ONU qualifie le changement climatique d’amplificateur de menaces à la paix et à la sécurité;

CONSIDÉRANT qu’au cours des dernières décennies, l’évolution du climat a eu un impact sur les systèmes naturels et humains de tous les continents;

CONSIDÉRANT que la majorité des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la Municipalité provient des activités de transport des personnes et des marchandises ainsi que des matières résiduelles;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Cardinal

DE reconnaître que des transitions rapides et de grande envergure dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme sont nécessaires à court terme afin de limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement de la planète;

DE demander aux gouvernements du Canada et du Québec, à la MRC des Laurentides et aux municipalités avoisinantes de poursuivre la mise en œuvre d'initiatives permettant d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'adaptation aux conséquences des changements climatiques;

DE mettre à jour l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la Municipalité.

Adoptée à la majorité

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 DÉPÔT DU BILAN MENSUEL DES PREMIERS RÉPONDANTS SEPTEMBRE 2019

Monsieur le conseiller Jean Bourassa, dépose le rapport mensuel des interventions des premiers répondants pour le mois de septembre 2019.

7.2 RÉS 207.10.2019 ADOPTION DU BUDGET 2020 DE LA RINOL

Madame la conseillère Caroline Champoux se retire des discussions et ne participe pas au vote compte tenu de son intérêt dans ce dossier.

CONSIDÉRANT le dépôt par la Régie incendie Nord Ouest Laurentides du budget pour l'année 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

Que le conseil adopte le budget tel que déposé par la Régie incendie Nord Ouest Laurentides pour l'année 2020.

Adoptée à la majorité

7.3 RÉS 208.10.2019 APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2020-2022 DE LA RINOL

Madame la conseillère Caroline Champoux se retire des discussions et ne participe pas au vote compte tenu de son intérêt dans ce dossier.

CONSIDÉRANT le dépôt par la Régie incendie Nord Ouest Laurentides du programme triennal d'immobilisation 2020-2022;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Cardinal

Que le conseil accepte le programme triennal d'immobilisation 2020-2022 tel que déposé par la Régie incendie Nord Ouest Laurentides.

Adoptée à la majorité

7.4 RÉS 209.10.2019 MODIFICATION AU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

CONSIDÉRANT la résolution 070-04-2019 par laquelle le conseil adoptait le Plan de sécurité civile de la municipalité d'Amherst;

CONSIDÉRANT que suite à des changements au niveau des ressources humaines il y a lieu de mettre à jour le Plan de sécurité civile au niveau des responsabilités des ressources municipales;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil adopte le Plan de sécurité civile tel que modifié;

QU'une copie du Plan de sécurité civile modifié soit envoyée au ministère de la Sécurité publique.

Adoptée à la majorité

8 TRAVAUX PUBLICS

**8.1 RÉS 210.10.2019 ACHAT D'UN PILON COMPACTEUR (JUMPING JACK) –
AUTORISATION DE DÉBOURSÉ**

CONSIDÉRANT les besoins réguliers du service des travaux publics pour un pilon compacteur (jumping jack);

CONSIDÉRANT que la location de cet équipement s'avère dispendieux;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Ronald Robitaille, contremaitre au travaux publics quant à l'avantage de faire l'achat de cet équipement;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil autorise l'achat d'un pilon compacteur (jumping jack) au montant de 3 995.00 \$ plus les taxes applicables;

QUE monsieur Ronald Robitaille, contremaitre aux travaux publics soit requis de donner suite dans ce dossier;

QUE cette dépense soit affectée au poste budgétaire 02 32000 640.

Adoptée à la majorité

**8.2 RÉS 211.10.2019 FONDS DE CARRIÈRES SABLIERES – DÉPENSE DE
20 000.00 \$**

CONSIDÉRANT une partie des travaux à réaliser sur certains chemins de la municipalité utilisés par les entreprises de transport en vrac;

CONSIDÉRANT les sommes disponibles dans le fonds de carrières sablières;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil autorise des travaux pour un montant maximum de 20 000.00 \$ sur les chemins municipaux suivants :

- Chemin du Lac-de-la-Sucrierie
- Chemin de Rockway-Valley

- Chemin de Vendée
- Chemin Gaudias-Côté ouest

QUE cette dépense soit affectée au fonds carrières sablières.

Adoptée à la majorité

9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

9.1 BULLETIN CUMULATIF ÉCOCENTRE – SEPTEMBRE 2019

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 DÉPÔT RAPPORT SEPTEMBRE 2019

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint fait rapport des activités du service de l'urbanisme et de l'environnement au mois de septembre 2019.

10.2 RÉS 212.10.2019 INSPECTEUR ADJOINT – ENTENTE CONTRACTUEL

CONSIDÉRANT la rencontre d'évaluation de l'inspecteur adjoint en urbanisme et environnement;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Marc St-Pierre, directeur général;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil prenne acte des résultats de l'évaluation et autorise monsieur Marc St-Pierre, directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité d'Amherst, le contrat d'embauche de l'inspecteur adjoint en urbanisme et environnement aux conditions déterminées entre ces derniers.

Adoptée à la majorité

10.3 RÉS 213.10.2019 REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ANALYSE D'EAU – ASSOCIATION DU LAC ROGNON

CONSIDÉRANT la demande de remboursement d'une partie des frais d'analyse d'eau déposée par l'Association du lac Rognon;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil autorise le remboursement de cinquante pourcent (50%) de la facture déposée par l'Association du lac Rognon pour les tests de qualité de l'eau du lac pour l'année 2019.

Adoptée à la majorité

10.4 RÉS 214.10.2019 PROGRAMME DE VENTE SPÉCIFIQUE PAR LA MRC DES LAURENTIDES – TERRAIN PUBLIC INTRAMUNICIPAL (TPI) LOT 4 614 832

CONSIDÉRANT la convention de gestion territoriale entre la MRC des Laurentides et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) pour les terrains publics intramunicipaux (TPI) sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette convention, la MRC des Laurentides exerce certains pouvoirs et responsabilités en matière de gestion foncière dont la vente;

CONSIDÉRANT QUE des parcelles de TPI furent identifiées par la MRC des Laurentides comme présentant de très faibles potentiels de mise en valeur ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides à déposer auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles un programme de vente spécifique afin d'obtenir une autorisation de procéder à une mise en vente de certaines parcelles de TPI sans potentiel de mise en valeur;

CONSIDÉRANT QUE le TPI identifié par le numéro de lot 4 614 832 cadastre du Québec fait partie des TPI identifiés au programme de vente spécifique de la MRC des Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides doit déposer au ministère, avec son programme de vente spécifique, une résolution de la municipalité à l'effet qu'elle est favorable à la mise en vente du TIP visé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en accord avec l'évaluation de la MRC des Laurentides concernant le TPI identifié par le lot 4 614 832

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Cardinal

QUE la Municipalité confirme à la MRC des Laurentides qu'elle est favorable à la mise en vente du TPI identifié par le lot 4 614 832 dans le cadre du programme de vente spécifique de la MRC des Laurentides présenté au MERN;

QUE copie de cette résolution soit transmise à la MRC des Laurentides.

Adoptée à la majorité

11 LOISIRS ET CULTURE

11.1 RÉS 215.10.2019 PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ D'AMHERST – SALON DU LIVRE DES TROIS-VALLÉES

CONSIDÉRANT la demande de contribution à l'organisation du Salon du Livre des Trois Vallées;

CONSIDÉRANT la participation importante des élèves de l'école Le Carrefour;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil autorise un déboursé de 200.00 \$ pour le Salon du livre des Trois-Vallées:

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02 70190 949.

Adoptée à la majorité

12 HISTOIRE ET PATRIMOINE

12.1 RÉS 216.10.2019 COMITÉ DU PATRIMOINE – NOMINATION DES MEMBRES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer de nouveau membres au Comité du patrimoine;

CONSIDÉRANT qu'il y a également lieu de renouveler le mandat de certains membres du Comité du patrimoine;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil nomme les personnes suivantes à titre de membres du Comité du patrimoine pour un mandat de deux ans, renouvelable :

- Madame Ginette Lévesque;
- Monsieur Camil Manseau;
- Madame Francine Maurice;
- Monsieur Jean Sabourin
- Madame Caroline Champoux, conseillère municipale;
- Monsieur Robert Laperrière, conseiller municipal

Adoptée à la majorité

12.1 RÉS 217.10.2019 MANDAT EN MUSÉOLOGIE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour l'octroi d'un mandat en histoire et muséologie dans le cadre du projet de Centre d'interprétation du territoire d'Amherst;

CONSIDÉRANT l'offre reçu de monsieur Denis Chabot, historien et muséologue;

CONSIDÉRANT que l'offre de monsieur Denis Chabot est conforme au devis d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Marc St-Pierre, directeur général;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil octroi le mandat de réalisation de la phase 1 du projet de Centre d'interprétation du territoire d'Amherst, tel que plus amplement décrit à l'offre de service, à monsieur Denis Chabot, historien et muséologue au montant de 47 760.00 \$;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 23 08000 722.

Adoptée à la majorité

13 AFFAIRE(S) NOUVELLES(S)

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

15 RÉS 218.10.2019 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE la présente séance ordinaire soit levée.

Il est 20h40

Adoptée à la majorité

Caroline Champoux
Mairesse suppléante

Martin Léger
Directeur général adjoint et
secrétaire-trésorier adjoint

Je, Caroline Champoux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Caroline Champoux
Mairesse suppléante